|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compte rendu – Entretien du secrétariat international de l’ITIE avec les représentants des entreprises minières** | **DATE : 06/05/2019** | **HEURE : 14H – 15H30** |
| Présents :  **Entreprises minières :**   * Samuel Quist, SARAMA MINING * Anne Christelle Fomeni, BISSA GOLD * Souleymane Boly, IAMGOLD ESSAKANE * Kalid Kere, IAMGOLD ESSAKANE * Moustapha Touma, ROXGOLD * Seka Ki, SEMAFO * Bamouni Toussaint, CHAMBRE DES MINES * AlimataSanou/Kalmogo, NORDGOLD, Taparko   **ITIE :**   * Alice Zida/Thiombiano * Françoise Zoure * Dabire Boulouga Guillaume * Sawadogo Kimsegninga * Dylan Gelard , Directeur Ouest Afrique Francophone ITIE International * Chiugo Agahdi, ContryOfficer Afrique de l’Ouest ITIE international | Rapporteur :  Kalid Kere, IAMGOLD Essakane | |
| **Objet : Entretien de la délégation du secrétariat international de l’ITIE avec les représentants des entreprises minières**   1. **Contexte :**   Dans le cadre de la seconde validation de l'ITIE-Burkina Faso prévue en Août 2019, une mission de supervision du Secrétariat international de l'ITIE a séjournéau Burkina Faso, du 06 au 08 mai 2019 en vue d'échanger avec des autorités et les parties prenantes du secteur minier. A cet effet, un entretien a eu lieuavec les représentants des entreprises minières et de la Chambre des Mines du Burkina, le lundi 06 mai de 14h à 15h30 à la Chambre des Mines.   1. **Résumé :**   Monsieur Toussaint BAMOUNI, Directeur exécutif de la CMB a souhaité la bienvenue à la mission du secrétariat international de l’ITIE, conduite par la délégation du SP ITIE Burkina. Il s’est réjoui de l’honneur fait aux compagnies minières à travers cette visite au siège même de la CMB. Il a ensuite proposé aux hôtes de leur présenter, en guise d’introduction aux échanges, l’institution faitière qu’est la Chambre des mines à travers ses organes, missions et fonctionnement ainsi que ses principales activités. Un aperçu global du secteur minier burkinabé notamment, les principaux acteurs de l’industrie, les performances du secteur et les perspectives est venue clore cette partie.  Mr **Dylan Gelard**, du Secrétariat International de l’ITIE s’est dit honoré de l’accueil qui a été réservé àsa délégation et a présenté les objectifs du séjour au Burkina. En effet, il s’agit d’une mission de supervision du Secrétariat International de l’ITIE en prélude de la validation de processus de l’ITIE Burkina prévue en août 2019. Dans ce cadre la mission rencontre les parties prenantes de l’ITIE BFafin de faire une revue des mesurescorrectives et desrecommandationsainsi qu’une présentation des innovations et reformes en cours au niveau du processus global de l’ITIE. D’où cette session d’échange avec les représentants des entreprises minières.  Un point a été fait sur l’état de mise en œuvre des dernières recommandations émanant de l’ITIE au niveau des sociétés minières notamment la mise en place d’une structure de coordination des actions du secteur minier dans le processus ITIE. A ce sujet les avancées se résument comme suit :   * La mise en place d’un Groupe de travail de 8 personnes issues des compagnies minières dont l’objectif a été de formuler des solutions palliatives au manque de textes et procédure concernant la désignation des représentants des entreprises minières au sein du Comité de pilotage de l’ITIE ; * L’élaboration d’un projet de règlementintérieur d’un collège des entreprises minières ; * L’adoption d’un agenda de validation du processus et des actions du dit collège qui interviendra avant la fin aout.   Mr Dylan Gélard s’est réjoui de ces avancées très concrètesqui vont assurément avoir un impact sur la mise en œuvre de la norme de performance ITIE du pays. Il a toutefois formulé quelques observations :  **Recommandations correctives pour les entreprises minières :**   * Sur le nombre des membres du collège des entreprises minières proposé qui est de 16 membres il a suggéré de revoir cet effectif à la baisse compte tenu de la taille du comité de pilotage qui est de 25 membres. Pour lui la CMB est déjà membre et peut jouer un rôle de coordination. Aussi indépendamment de la représentativité au sein du Comité de pilotage des points focaux ITIE seront mis en place au niveau de chaque société minière pour faciliter la récolte des données ; * Le collège des industries extractives peut déjà s’investir de façon provisoired’ici le mois d’aout pour apprécier et amender les rapports d’avancement 2018 ainsi que le plan d’action triennal 2019-2021. Il pourrait entre autres s’assurer de l’alignement du contenu avec les politiques minières et s’assurer que le plan d’action est élaboré sur la base d’objectifs chiffrés, mesurables et réalistes et enfin veiller à ce que ces documents en harmonies avec les priorités émergentes et les tendances lourdes du secteur ; * Le statut juridique de l’ITIE n’étant pas encore clarifié PAR LE Burkina Faso, les compagnies minières peuvent également mener la réflexion voir arbitrer les débats en cours avec l’administration.   **Recommandations larges (pour le groupe multipartite) :**   * Encourager l’administration et les entreprises sur le principe de la divulgation systématique ; * Assurer une consultation large dans l’élaboration du Plan d’action ; * A l’égard du cadastre minier, permettre la publication des données à travers le rapport ITIE ; * Clarifier la participation des entreprises étatiques au processus de l’ITIE ; * Intégrer les données sur l’artisanat minier ; * Adopter un dispositif efficace de suivi des recommandations et faire une auto évaluation.   Mr Dylan Gerald a ensuite fait le point des principales innovations et reformes en cours sur la norme ITIE. Il s’agit entre autres de la prise en compte de thématiques émergentes de l’industrie extractive tel que la question du genre, les fonds de réhabilitation environnementales et sociales, le rapportage par projet.  Pour finir, le chef de la délégation de l’ITIE international a souhaité recueillir les avis des représentants des entreprises minières sur la mise en Œuvre de la norme ITIE au Burkina et a aussi posé quelques questions sur l’évolution du secteur minier burkinabè. Une de sespréoccupations a étéde connaitre l’impact de la situationsécuritaire sur le secteur minier.  A cette question Mr Souleymane BOLY de IAMGOLD Essakane à souligné que même si les sites miniers n’ont pas encore été directement touchés, il y a un impact indirect perceptible lié entre autres,aux coûts additionnels d’exploitation comme les investissements en matière de sécurité, à larestriction des activités d’exploration et à une fuite des talents et compétences expatriés du secteur  .  Mr Ki Seka de SEMAFO à quand à lui souligné que l’ITIE a un impact positif au niveau sectoriel car les données ITIE sont exploitées au niveau même des sociétés minières. Toutefois, l’une des limites qui a été relevée dans la salle est celle du caractère différé sur 2 ans du rapport ITIE qui réduit la pertinence de l’information au moment de la divulgation.  Dans son mot de conclusion, Mr Dylan Gerald a au nom du Secrétariat International,félicité les opérateurs miniers réunis autour de la Chambre des mines du Burkina pour leur engagement à faire progresser la norme ITIE au Burkina. Il est confiant que la mise en œuvre des mesures correctives suggérées à l’ensemble des parties prenantes rencontrées au cours de la mission permettra au pays d’atteindre le dernier palier qui est celui de **Progrès satisfaisants** dans la mise en œuvre de la norme ITIE.  Le rapporteur | | |